

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

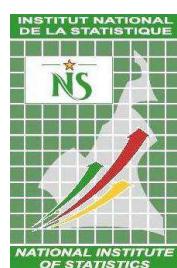
**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**



RAPPORT REGIONAL DE PROGRES DES OBJECTIFS DU MILLENNIAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT



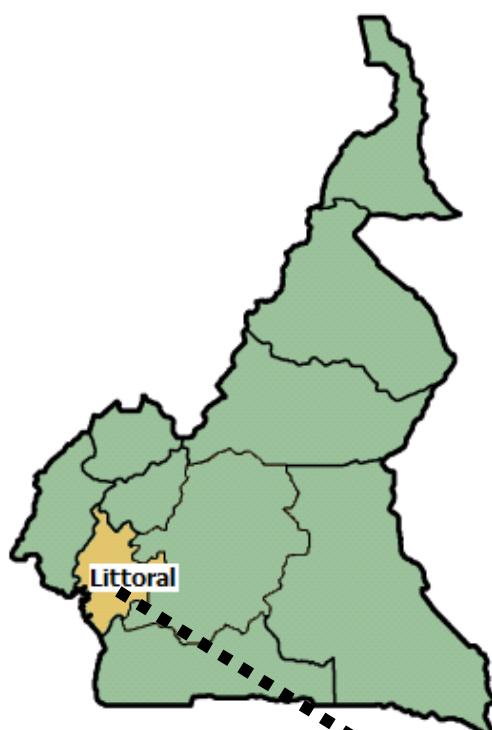
REGION DU LITTORAL



Sous la coordination de l'Institut National de la Statistique du Cameroun avec l'appui du PNUD

Année 2010

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REGION DU LITTORAL



REGION DU LITTORAL

Superficie : 20 248 Km²

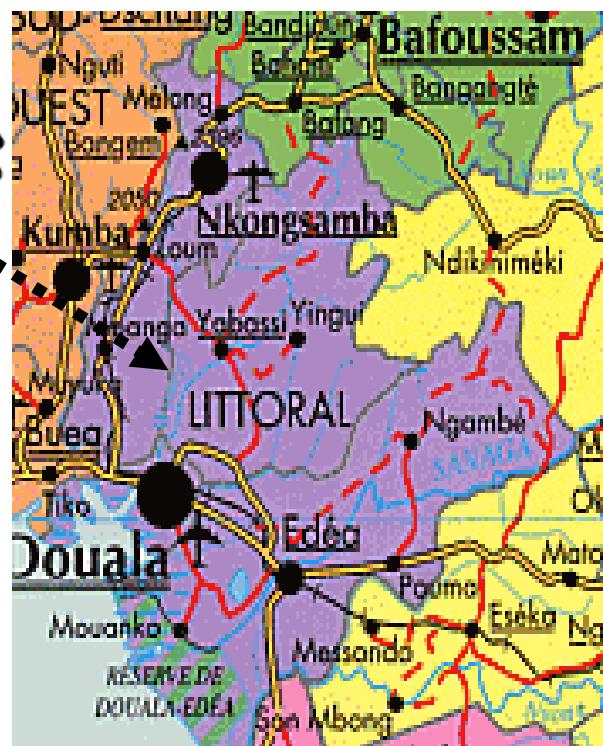
Population (1^e Janvier 2010) : 2 865 795 Hbts

Chef lieu de la région : Douala

Nombre de départements : 4

Nombre d'arrondissements : 35

Nombre de communes : 35



SIGLES ET ABREVIATIONS

APEE	Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
BIT	Bureau International du Travail
CAMAIRCo	Cameroon Airline Company
CAMRAIL	Cameroon Railway
CAMTEL	Cameroon Telecommunication
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNLS	Comité National de Lutte contre le SIDA
ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
FCFA	Franc de la Communauté Française d'Afrique
FNE	Fonds National de l'Emploi
INS	Institut National de la Statistique
KPDC	Kribi Power Development Company
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par grappes à Indicateurs Multiples)
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINSANTE	Ministère de la Santé
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SSN	Système Statistique National
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UIT	Union Internationale des Télécommunications
UNFPA	United Nations Funds for Populations Activities
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine
WC	Water Closed

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
LISTE DES PHOTOS.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
LISTE DES TABLEAUX	iv
1. INTRODUCTION.....	1
1.1. Cadre de préparation	1
1.2. Méthodologie de collecte	1
1.3. Contraintes et difficultés.....	2
2. CONTEXTE.....	3
2.1. Milieu physique	3
2.2. Données administratives.....	3
2.3. Caractéristiques socioéconomiques.....	3
2.4. Faits marquants de la région en 2010.....	4
3. ANALYSE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT	6
Objectif 1 : Eliminer L'extreme Pauvreté Et La Faim.....	6
Objectif 2 : Assurer Une Education Primaire Pour Tous	10
Objectif 3 : Promouvoir L'égalité Des Sexes Et L'autonomisation Des Femmes	12
Objectif 4 : Reduire La Mortalité Des Enfants De Moins De 5 Ans	15
Objectif 5: Améliorer La Santé Maternelle	17
Objectif 6: Combattre Le Vih/Sida, Le Paludisme Et D'autres Grandes Maladies	19
Objectif 7 : Assurer Un Environnement Durable	21
Objectif 8 : Mettre En Place Un Partenariat Mondial Pour Le Développement	25
ANNEXES	28
Annexe 1 : Aperçu de la situation au regard du progrès des régions vers la réalisation des OMD.	28
Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs.....	29
EQUIPE DE REDACTION.....	31

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Quelques produits vivriers	6
Photo 2 : <i>Un marché de fruits et légumes de la région</i>	11
Photo 3 : <i>Enfants d'une école primaire en milieu rural</i>	10
Photo 4 : <i>Ecole primaire en zone urbaine</i>	12
Photo 5: <i>Une femme en consultation</i>	17
Photo 6 : <i>Chutes d'Ekom</i>	21
Photo 7: Port de Douala	25

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Taux d'alphabétisations des femmes 15-24 ans par rapport aux hommes	13
Graphique 2: Proportion de femmes maires et adjointes aux maires en 2007-2012	13
Graphique 3: Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole	15
Graphique 4: Pourcentage de cas de paludisme détectés parmi les patients consultés dans les formations sanitaires	20
Graphique 5 : Incidence de la tuberculose (nouveaux cas TPM+) pour 100 000 personnes	20
Graphique 7: Proportion de la population utilisant les combustibles solides	21
Graphique 8 : Proportion des ménages propriétaires de leur logement avec titre foncier	23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	6
Tableau 2 : Indice d'écart à la pauvreté (profondeur)	6
Tableau 3 : Sévérité de la pauvreté	7
Tableau 4 : Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	7
Tableau 5 : Taux d'emploi (en %) (15-64 ans)	7
Tableau 6 : Proportion (en %) d'actifs occupés (15-64 ans) vivant en dessous du seuil de pauvreté	8
Tableau 7 : Proportion (en %) de travailleurs pour son propre compte et de travailleurs familiaux dans la population occupée (15-64 ans), femmes et hommes	8
Tableau 8 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	11
Tableau 9 : Taux net global de scolarisation au primaire (6-11 ans fréquentant le primaire ou le secondaire)	10
Tableau 10 : Taux d'alphabétisation de 15 à 24 ans	10
Tableau 11 : Indice de parité filles/garçons (6-11 ans) dans l'enseignement primaire	12
Tableau 12 : Indice de parité filles/garçons (12- 18 ans) dans l'enseignement secondaire	12
Tableau 13 : Pourcentage des femmes 15-64 ans employées dans le secteur non agricole	13
Tableau 14 : Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	13
Tableau 15 : Taux de mortalité infanto-juvénile (enfants de moins de 5 ans)	15
Tableau 16 : Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé qualifié	17
Tableau 17 : Evolution du taux de séropositivité du VIH/SIDA des femmes enceintes (%)	19
Tableau 18 : Evolution du pourcentage des PVVS éligibles sous ARV (%)	19
Tableau 19 : Evolution du pourcentage des femmes séropositives éligibles sous ARV (%)	19
Tableau 20 : Taux de mortalité due au paludisme des enfants de moins de 5 ans (%)	20
Tableau 22 : Proportion des aires protégées pour préserver la biodiversité	21
Tableau 23 : Proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson	22
Tableau 24 : Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée	22
Tableau 25 : Proportion de la population ayant accès à des lieux d'aisance décent	23
Tableau 26 : Proportion de la population habitant des logements à matériaux définitifs	23
Tableau 27 : Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans (%)	8
Tableau 28 : Taux de sous-emploi global des jeunes de 15-24 ans (%)	8
Tableau 32 : Indicateurs d'accès aux TIC en 2007	27

1. INTRODUCTION

1.1. Cadre de préparation

Après les rapports 2003 et 2008 portant sur l'évaluation des progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le Cameroun présente la troisième édition qui passe en revue les performances réalisées par le Gouvernement et ses partenaires au développement dans les principaux secteurs concernés.

Les acquis des précédents rapports ont été consolidés notamment le renforcement de la qualité des informations diffusées, le format général des tableaux, des graphiques et des photos, et enfin l'élaboration de 10 rapports régionaux dont les premières versions avaient été fortement appréciées par la communauté nationale et internationale. Par ailleurs, la liste réajustée des indicateurs a été contextualisée et alignée sur celle qui est retenue par l'Organisation des Nations Unies.

Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport, les travaux se sont déroulés en quatre phases dont trois sous forme d'ateliers. Chacune des phases a bénéficié de la participation des représentants des

administrations sectorielles en l'occurrence celles du secteur rural, de la santé, de l'éducation, des TIC, de l'économique, de la gouvernance et de l'énergie.

La première phase s'est déroulée du 22 au 25 juin 2010 et a permis d'atteindre trois objectifs importants dont : i) la validation de la méthodologie de l'étude, ii) la validation des outils de collecte et iii) la formation du personnel impliqué dans la collecte.

A l'issue de la phase 1, les opérations de collecte des données sur l'ensemble du territoire national se sont déroulées au cours du mois juillet 2010. L'atelier qui a suivi a permis d'exploiter les données collectées ainsi que les bases de données des enquêtes réalisées par l'Institut National de la Statistique. En outre, il a favorisé la production de la première version du rapport.

La dernière phase de travail, qui a abouti à la finalisation du présent rapport s'est tenue à Mbalmayo du 08 au 10 septembre 2010.

1.2. Méthodologie de collecte

La mise à jour des indicateurs relatifs à l'analyse des progrès des OMD, s'est faite principalement à travers une collecte de terrain et une recherche documentaire. La fiche de collecte conçue à cet effet a été le document principal de travail.

Il était question dans les régions de collecter auprès des administrations sectorielles pour l'année la plus récente. Il a été procédé à une recherche documentaire dans les rapports et bases de données d'enquêtes disponibles ou en cours à l'INS et ailleurs. Les rapports et bases consultés sont : (i) les rapports ECAM (2 et 3) ; (ii) les rapports EDS (2 et 3) ; (iii) les bases de données du RGE (2009) ; de la MICS (2 et 3) et

de l'EESI (2005). De même la publication récente des résultats du 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitat en 2005 (RGPH 2005) et du recensement général des entreprises en 2009 (RGE 2009) a permis d'actualiser les informations sur la population et celles sur les entreprises.

Les annuaires statistiques élaborés par l'INS et certains ministères tels que le MINEDUB, le MINESEC, le MINADER ont aussi été exploités. Par ailleurs, d'autres données ont été collectées directement auprès de certaines structures disposant de l'information souhaitée à partir de la fiche de collecte conçue à cet effet.

La technique de collecte des données a consisté, pour chaque indicateur choisi, à considérer comme année de référence l'année la plus récente mentionnée dans le précédent rapport (Année 2008). Les informations

collectées ont été complétées par les données des années suivantes selon leur disponibilité. Cela a permis d'avoir une idée sur la dynamique de développement du pays au regard des indicateurs et cibles des OMD.

1.3. Contraintes et difficultés

Les principales difficultés ont été relatives à la collecte et ont porté notamment sur :

- **Une sensibilisation insuffisante**

A l'arrivée des enquêteurs, plusieurs responsables n'étaient pas informés des objectifs de l'enquête et du travail qui devrait être réalisé. A ce niveau, il a fallu s'armer de patience pour que les responsables concernés puissent réunir toutes les informations nécessaires devant permettre de renseigner la fiche de collecte.

- **L'absence de certains répondants**

Cette difficulté n'est pas la moindre et ne pouvait être intégrée dans la première. En effet, plusieurs équipes ont été confrontées à l'absence de certains responsables en charge

des questions statistiques. Ce fut notamment le cas des responsables du secteur de l'éducation qui, à cause des congés scolaires, étaient absents de leur poste de travail. Cette situation a entraîné la perte d'un certain détail d'information devant permettre de mieux analyser les résultats présentés.

- **La rétention et le manque de données statistiques**

Plusieurs responsables des administrations sectorielles, particulièrement dans les régions, n'ont pas encore intégré la culture des enquêtes statistiques, d'où une certaine méfiance exprimée à l'endroit des équipes de collecte. On peut ajouter à ceci, le manque de données statistiques rendant de ce fait la collecte des données non fiable sur le terrain.

2. CONTEXTE

2.1. Milieu physique

Le milieu physique est l'élément primordial qui conditionne le développement d'un espace donné. Les facteurs climatiques, le relief et les autres caractéristiques de l'environnement sont susceptibles soit d'impulser, soit de retarder le développement au sens où ils constituent leurs premières ressources.

Avec ses 20 248 km² de superficie soit 4,4% de la superficie nationale, la région du Littoral est le poumon économique du Cameroun. Le climat est caractérisé par une pluviométrie annuelle élevée, une humidité relativement élevée de l'ordre de 85 % surtout en saison de pluies et des amplitudes thermiques qui varient selon les régions (faibles en zone littorale et élevées en altitude). On a aussi une faible insolation en dehors des régions situées en altitude. Le relief est marqué par la plaine côtière dont l'exutoire

principal est l'estuaire du Wouri, par les plateaux et collines qui succèdent à la plaine côtière et enfin par les zones de relief situées au nord de la région qui constituent le prolongement de la chaîne montagneuse d'origine volcanique de la région de l'ouest.

Plus de la moitié des sols de la région sont ferralitiques à structure sableuse et ayant une faible capacité de rétention d'eau surtout autour du bassin sédimentaire de Douala. Le réseau hydrographique est dense. Tous les cours d'eau de la région ont une direction Nord-est / Sud-ouest. Ces principaux cours d'eau sont : le Moungo, le Wouri, la Dibamba, la Sanaga et le Nyong. Ceux-ci sont coupés par des chutes et des rapides. La végétation de la région quant à elle est caractérisée par la forêt ombrophile.

2.2. Données administratives

La région du Littoral, dont le chef lieu est Douala compte quatre départements. Le département du Wouri, qui se confond à Douala, dispose de six arrondissements. Le Nkam dont le chef lieu est Yabassi compte cinq arrondissements. Le département de la Sanaga-Maritime dont le chef lieu est Edéa a dix

arrondissements alors que celui du Moungo avec Nkongsamba comme chef lieu dispose de quatorze arrondissements.

Compte tenu du caractère atypique de Douala en tant que capitale économique du Cameroun, la présentation de ce rapport distinguera Douala et le reste de la région du Littoral.

2.3. Caractéristiques socioéconomiques

La population de la région du Littoral est estimée à 2 865 795 habitants le 1^{er} janvier 2010. Les Bassa'a et les Douala sont les principaux autochtones de la région. La densité moyenne de la région est de 141,5 habitants au km² en 2010.

Les villes du Littoral connaissent une croissance urbaine sans précédent. Elle s'élève à 8 % par an. Les problèmes de transport se posent aux villes de la région avec l'encombrement des chaussées, l'étroitesse et le mauvais état des routes. En outre, les eaux urbaines sont polluées par les déchets provenant des ménages, des établissements commerciaux et des usines.

La région du Littoral regorge de nombreuses ressources. L'agriculture est l'une des principales activités économiques de la région, elle est pratiquée dans tous les départements et en particulier celui du Moungo. La banane d'exportation est plus cultivée dans le Moungo précisément à Penja par la Société des Plantations Nouvelles de Penja (SPNP) et les Plantations du Haut-Penja (PHP). Le palmier à huile qui occupe de loin la première place dans la région, est cultivé dans la Sanaga-Maritime par la SOCAPALM, à Dizangué par la SAFACAM et à Edéa par la Ferme Suisse. L'hévéa est produit par la CDC (axe routier Douala-Limbé). Le café robusta et le cacao sont cultivés dans le Moungo et le Nkam. Les cultures vivrières et

maraîchères sont pratiquées dans presque tous les départements surtout dans le Moungo.

La pêche industrielle est pratiquée par les grandes sociétés qui ont leur siège à Douala et à Nkongsamba. La pêche artisanale quant à elle est réalisée dans les cours d'eau intérieurs que sont le Wouri, la Sanaga et la Dibamba.

Quant à l'industrie, la région occupe le premier rang. Parmi ces industries, on peut citer : les industries agroalimentaires, de boissons et de tabacs, de textiles, les industries du secteur chimique et ciments/métallurgie. Concernant les industries agroalimentaires, elles peuvent être regroupées en six catégories à savoir : les chocolateries, les confiseries, les minoteries, les unités de production des cubes alimentaires, des huiles raffinées et des pates alimentaires. Les industries de boissons et tabacs implantées à Douala sont au nombre de cinq (SABC, Guinness Cameroun, UCB, ISENBECK S.A et SITABAC). Dans le textile, nous avons la CICAM spécialisée dans la production de pagne et des tissus éponges et la SOLICAM qui achète et transforme les tissus éponges en serviettes et autres linge de maison. Les industries du secteur chimique et ciments/métallurgie opèrent dans la production des piles, des allumettes, des médicaments, des détergents, des produits cosmétiques, du ciment (CIMENCAM) et des tôles (ALUCAM).

Pour ce qui est des infrastructures, la région du Littoral concentre un nombre important de structures : L'aéroport international de Douala de catégorie A est le plus important du pays. Le Port Autonome de Douala est un important complexe qui dispose des facilités de manutention. Il est desservi par une quarantaine de pavillons étrangers qui assurent une liaison avec les autres ports. Les voies ferrées et les voies routières sont importantes dans la région du Littoral. Soient près de 1 000 km de voies ferrées et de 2 979 km de routes classées dont 478 km bitumées en 2007. La Région du Littoral dispose de plus de 1 637 établissements scolaires tous cycles confondus et une université d'Etat qui comprend sept établissements.

Concernant les formations sanitaires, la région compte 18 districts de santé, 18 hôpitaux de districts, 17 centres médicaux d'arrondissement et 132 centres de santé intégrée. Ces formations sanitaires sont inégalement réparties dans la région.

Pour ce qui est des infrastructures, la région et surtout la ville de Douala est bien fournie en hôtels. L'on dénombre plus de 55 hôtels dont quatre de 4 étoiles, sept de 3 étoiles, huit de 2 étoiles et plus de treize d'une étoile.

2.4. Faits marquants de la région en 2010

Comme faits marquants dans la région du Littoral, nous pouvons noter :

Sur le plan socioéconomique,

- ✓ La poursuite des travaux de réhabilitation et de construction de la voirie urbaine de Douala ;
- ✓ La mise en service de la station de pompage et de traitement de l'eau potable d'Ayato qui, bien qu'étant localisée dans la région du Sud-Ouest, devrait alimenter la ville de Douala en eau potable à raison de 50 000 m³/jour ;
- ✓ La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la ville de Douala et de son aire métropolitaine ;

- ✓ L'ouverture et la mise en service de la faculté des sciences halieutiques à Yabassi et de la faculté des beaux arts à Nkongsamba ;
- ✓ L'incendie dans plusieurs marchés de la ville de Douala ;
- ✓ Le démarrage effectif du plan d'urgence de relance de l'agriculture, caractérisé par l'octroi de subventions à 220 organisations paysannes ;
- ✓ La nette reprise de la culture du cacao, caractérisée par l'augmentation de la production de plus de 49% en 2009, en raison de la mise en place du projet verger cacao-café et de la bonne tenue du cacao camerounais sur le marché mondial ;

- ✓ La baisse drastique de la production du taro, à cause de son infestation par le champignon *Phytophtora colocasiae*,
- ✓ résurgence du cholera et mise en place immédiate par les autorités d'un dispositif de sensibilisation, de prévention et de lutte anticholérique.

Sur le plan politique,

- ✓ La mise en place des démembrements territoriaux d'Elections Cameroon (ELECAM) et le démarrage effectif des inscriptions sur les listes électorales.

3. ANALYSE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

OBJECTIF 1 : ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM

L'extrême pauvreté et la faim sont des défis majeurs tant pour les Nations Unies que pour les Gouvernements d'ici 2015. Les stratégies adoptées pour y remédier sont menées à travers trois cibles.



Photo 1: Quelques produits vivriers

Cible 1A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur 1,25 dollar par jour

Situation et tendance

Entre 2001 et 2007, la proportion de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté est passée de 35,5 % à 30,8 % dans la région. Cette proportion est inférieure à celle observée au niveau national au cours de la même période.

Tableau 1 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté						
	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Littoral	12,3	8,9	47,8	30,7	19,1	12,1
dont Douala	10,9	5,5	,	,	10,9	5,5
Littoral hors Douala	19,0	30,9	47,8	30,7	35,5	30,8
Cameroun	17,9	12,2	52,1	55,0	40,2	39,9

Source : ECAM 2 & 3

De même, la profondeur de la pauvreté est moins marquée dans la région qu'au niveau

national et a connu une légère baisse entre les deux années.

L'écart à la pauvreté a relativement baissé entre 2001 et 2007 dans le Littoral et sur le plan national.

Tableau 2 : Indice d'écart à la pauvreté (profondeur)

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Littoral	2,4	2,0	14,8	6,5	10,1	7,7
dont Douala	2,1	0,9	.	.	2,1	0,9
Littoral hors Douala	3,7	9,2	14,8	6,5	10,1	7,7
Cameroun	4,3	2,8	17,3	17,5	12,8	12,3

Source : ECAM 2 & 3

La sévérité de la pauvreté varie selon le milieu de résidence. En effet, elle augmente considérablement lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural sauf dans le cas du Littoral hors Douala où elle baisse plutôt.

Tableau 3 : Sévérité de la pauvreté

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Littoral	0,8	0,7	6,4	2,1	1,9	0,8
dont Douala	0,7	0,2	.	.	0,7	0,2
Littoral hors Douala	1,2	3,5	6,4	2,1	4,2	2,7
Cameroun	1,6	1,0	7,7	7,2	5,6	5,0

Source : ECAM 2 & 3

La part des 20% les plus pauvres de la population dans la consommation totale est de 7,2% en 2007. Cet indicateur a connu une amélioration de 1,4 point par rapport à 2001.

Tableau 4 : Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Littoral	6,4	7,4	7,3	9,1	5,8	7,2
dont Douala	6,2	7,8	/	/	6,2	7,8
Littoral hors Douala	8,2	7,3	7,3	9,1	7,0	8,4
Cameroun	6,2	7,1	7,5	8,2	6,0	6,4

Source : ECAM 2 & 3

Au vu de ces analyses, il paraît improbable que le Littoral puisse atteindre cette cible en 2015. Toutefois, si les actions prévues dans le DSCE

sont rigoureusement mises en place de manière décentralisée, on s'attendrait à des avancées vers l'atteinte de la cible en 2020.

Actions à entreprendre

Pour atteindre cette cible, le Gouvernement devrait mettre en œuvre toutes les stratégies énoncées dans le DSCE. A savoir :

- ✓ poursuivre la réalisation de grands projets de développement dans le secteur rural et celui des infrastructures routières avec un accent particulier sur les routes rurales pour booster la croissance économique ;
- ✓ intensifier l'investissement dans les infrastructures et les secteurs productifs ;
- ✓ réduire les écarts entre les riches et les pauvres par l'amélioration des systèmes de redistribution ;
- ✓ développer et vulgariser des techniques durables de production.

Cible 1.B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

Situation et tendance

Le taux d'emploi chez les 15-64 ans s'est considérablement amélioré au Cameroun en général et au Littoral en particulier où il est passé de 51,7% en 2001 à 67,9% en 2007.

Cette évolution est plus accentuée dans les autres départements du Littoral hors Douala où ce taux est passé de 62,8% à 82% dans la même période.

Tableau 5 : Taux d'emploi (en %) (15-64 ans)

	Rural			Ensemble		
	2001	2005	2007	2001	2005	2007
Littoral	70,9	85,1	90,1	51,7	64,8	67,9
dont Douala	.	.	.	46,8	60,4	63,5
Littoral hors Douala	70,9	85,1	90,1	62,8	77,4	82,0
Cameroun	77,1	84,5	89,5	66,2	75,1	80,2

Source : ECAM 2 & 3, EESI-2005

Au cours de cette décennie qui s'achève (2000-2010), le nombre d'actifs occupés vivant en dessous du seuil de pauvreté dans la région a baissé. Cette observation cache néanmoins quelques disparités selon le milieu de résidence. Entre 2001 et 2007, on a plutôt connu une hausse de la proportion des actifs occupés

Tableau 6 : Proportion (en %) d'actifs occupés (15-64 ans) vivant en dessous du seuil de pauvreté

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Littoral	10,7	7,8	42,9	27,4	18,2	11,3
dont Douala	8,9	4,3	.	.	8,9	4,3
Littoral hors Douala	18,8	29,8	42,9	27,4	33,8	28,3
Cameroun	15,5	11,4	47,3	51,6	37,9	38,3

Source : ECAM 2 & 3

La proportion des actifs en propre compte et aides familiaux dans la population active occupée n'a pas beaucoup changé dans la région entre 2001 et 2007. Selon le milieu de résidence, la situation est quelque peu restée stable mais à une proportion élevée en milieu rural ; en effet plus de 75% des actifs occupés travaillent à leur propre compte en milieu rural et 53% en milieu urbain.

Tableau 7 : Proportion (en %) de travailleurs pour son propre compte et de travailleurs familiaux dans la population occupée (15-64 ans), femmes et hommes

	Rural			Ensemble		
	2001	2005	2007	2001	2005	2007
Littoral	83,7	76,6	79,4	51,4	52,5	59,3
dont Douala	.	.	.	38,9	43,5	52,2
Littoral hors Douala	83,7	76,6	79,4	72,4	72,9	76,5
Cameroun	87,1	85,8	88,8	74,7	74,1	78,3

Source : ECAM 2 & 3, EESI-2005

Le taux de chômage des jeunes dans la région est passé de 38,6% en 2001 à 11,1% en 2007. Le chômage est essentiellement urbain ; dans la ville de Douala, le taux de chômage des jeunes est passé de 45,6% en 2001 à 16,1% en 2007.

vivant en dessous du seuil de pauvreté dans la zone « Littoral hors douala ».

Les perspectives de cette cible ne paraissent pas prometteuses à horizon 2015. Cependant, l'on espère que la mise en œuvre du DSCE pourra inverser cette tendance en 2020.

Tableau 8 : Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans (%)

	2001	2005	2007
Douala	45,6	15,9	16,1
Littoral hors Douala	18,9	10,6	1,6
Littoral	38,6	14,4	11,1
Cameroun	14,4	7,6	4,5

Source : ECAM 2, EESI-2005 & ECAM3

Le taux de sous emploi global des jeunes de 15-24 ans a baissé dans la région de Littoral passant de 63,9% à 59,4% (et de 52,8% à 46,5% dans la ville de Douala) entre 2005 et 2007.

Tableau 9 : Taux de sous-emploi global des jeunes de 15-24 ans (%)

	2005	2007
Douala	52,8	46,5
Littoral	63,9	59,4
Cameroun	73,3	69,0

Source : EESI-2005, ECAM3

Actions à entreprendre

Il importe dans cette perspective de :

- ✓ Multiplier les projets et les institutions œuvrant dans le financement des projets rentables initiés par les jeunes en vue de favoriser leur auto-emploi et lutter contre le chômage ;
- ✓ Interpeller les entreprises publiques et privées sur le bien fondé des stages d'appropriation dans le processus d'insertion des jeunes en quête d'emploi ;
- ✓ Poursuivre le recrutement des jeunes dans les services publics à travers les concours et la contractualisation.

Actions à entreprendre

La stratégie de croissance et d'emploi, à travers le DSCE au cours de la décennie 2010-2020, adresse la question de l'emploi en trois principaux axes à savoir: (i) l'accroissement de l'offre d'emplois décents ; (ii) la mise en adéquation de la demande d'emploi ; et (iii) l'amélioration de l'efficacité du marché. L'objectif à l'horizon 2020 est de résorber complètement le sous emploi visible et de maintenir le taux de chômage élargi à moins de 7%.

- ✓ valoriser le travail des actifs occupés dans le milieu rural ;
- ✓ apporter du soutien et du financement aux travailleurs à propres comptes ;

- ✓ élaborer de vastes projets de développement dans des secteurs porteurs en matière d'emploi tels que l'agriculture et l'élevage, en vue d'employer une main d'œuvre abondante ;
- ✓ améliorer la protection et la sécurité sociale ;
- ✓ créer un conseil national de l'emploi avec des démembrements régionaux et départementaux tels que prescrits par le DSCE, ainsi que des comités d'appui au développement de l'emploi local dans le processus de décentralisation ;
- ✓ développer les approches novatrices en ce qui concerne les activités génératrices de revenus, la création d'entreprises, l'accès aux ressources et aux marchés.

Cible 1.C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Situation et tendance



Photo 2 : Un marché de fruits et légumes de la région

De 2004 à 2006, le niveau de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans s'est légèrement aggravé dans la région du Littoral en général. Observée également au niveau national, cette proportion a connu une hausse de plus de 2 points à Douala contre une sensible variation de 0,9 point observée dans le reste de la région.

Tableau 10 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale

	Modérée		Sévère	
	2004	2006	2004	2006
Littoral	5,4	7,2	0,6	1,2
dont Douala	3,9	6,4	0	1,2
Littoral hors Douala	7,9	8,8	1,7	1,2
Cameroun	18,1	19,3	3,9	5,2

Source : EDS3 & MICS3

La réduction de moitié de la proportion de la population qui souffre de la faim demeure encore hypothétique à l'horizon 2015. Mais la mise en place d'un certains nombres de plan pourra permettre une amélioration de la situation.

Actions à entreprendre

Afin d'assurer la sécurité alimentaire et réduire de moitié la faim au Cameroun en 2015, le Gouvernement devrait mettre en œuvre des politiques permettant d'augmenter la production agro-pastorale. Il pourrait :

- ✓ faciliter l'accès au crédit aux acteurs du secteur rural ;
- ✓ soutenir la mécanisation de l'agriculture ;
- ✓ financer la recherche orientée vers l'agriculture et l'élevage ;

- ✓ réhabiliter et créer de nouveaux aménagements hydro agricoles et pastoraux ;
- ✓ appuyer l'installation des jeunes agriculteurs ;
- ✓ désenclaver les routes rurales afin de permettre l'écoulement des produits agricoles des campagnes vers les centres urbains ;

OBJECTIF 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

Le Gouvernement camerounais a inscrit dans son premier DSRP, le secteur de l'éducation/formation comme un domaine prioritaire de sa politique et de ses interventions au cours des 10 dernières années. La mise sur

pied des mesures dispensant les parents du paiement des frais de scolarité dans les écoles primaires du secteur public devraient contribuer à la réalisation de cet objectif d'ici 2015.

Cible 2.A: d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le Cameroun, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Situation et tendance

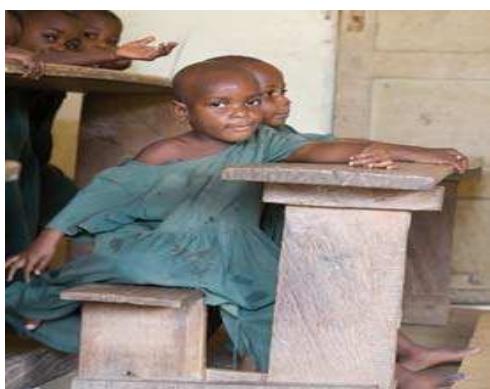


Photo 3 : Enfants d'une école primaire en milieu rural

Dans le Littoral, le taux de scolarisation s'est nettement amélioré entre 2001 et 2007. Cette amélioration peut s'expliquer principalement par la mise en place d'une stratégie sectorielle en 2006 définissant la nouvelle politique de l'éducation.

L'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans ou plus, exprime leur aptitude à lire et à écrire une des deux langues officielles que sont le français et l'anglais. Le taux d'alphabétisation s'est légèrement amélioré dans la région, passant de 95,7% en 2001 à 97,4% en 2007. Dans la ville de Douala, bien que ce taux ait subit une légère baisse entre les deux années, moins de trois personnes (âgée de 15 à 54 ans) sur cent ne savent ni lire, ni écrire.

Tableau 12 : Taux d'alphabétisation de 15 à 24 ans

	2001	2007
Littoral	97,5	97,7
Littoral hors Douala	95,7	97,3
Douala	98,2	97,9
Cameroun	82,3	83,1

Source : ECAM 2 & 3

De ce qui précède, il est peu probable que l'objectif soit pleinement atteint en 2015. Mais la tendance est encourageante, et autorise des espoirs à l'horizon 2020.

Actions à entreprendre

Dans le souci d'atteindre l'objectif d'une éducation primaire pour tous à l'horizon 2015 et les objectifs du DSCE à l'horizon 2020, certaines actions doivent être entreprises.

Pour améliorer l'accès à l'éducation et atteindre les cibles de cet objectif, il faudrait :

- ✓ Construire, réhabiliter et équiper les salles de classes ;

Tableau 11 : Taux net global de scolarisation au primaire (6-11 ans fréquentant le primaire ou le secondaire)

	2001			2007			2009*
	Pauvres	Non Pauvres	Ensemble	Pauvres	Non Pauvres	Ensemble	
Littoral	91,0	98,0	96,4	94,6	97,6	97,1	79,0
Littoral hors Douala	90,1	98,1	94,8	91,4	96,5	94,6	
Douala	92,8	98,0	//	98,1	98,1	98,1	//
Cameroun	68,2	85,1	76,9	66,1	87,7	77,2	83,0

Source : ECAM 2 & 3 () Données issues de la carte scolaire 2008-2009 du MINEDUB*

- ✓ Construire les autres commodités d'accueil (latrines, points d'eau, branchement électrique, etc.) ;
- ✓ Construire les logements d'astreinte dans les zones rurales et enclavées ;
- ✓ Poursuivre le recrutement du personnel enseignant ;
- ✓ Identifier et mettre en œuvre les actions de proximité d'incitation de la demande d'éducation de la jeune fille ;
- ✓ Accélérer la mise en œuvre des politiques de financement suite à la suppression des frais exigibles ;
- ✓ Acquérir et distribuer gratuitement les manuels scolaires essentiels aux élèves des zones défavorisées ;
- ✓ Veiller au respect des textes en matière de réglementation des APEE ;
- ✓ Poursuivre l'encouragement du secteur privé en facilitant la création de nouvelles écoles et en accordant des subventions suffisantes;

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les autorités camerounaises ont mis en place un ministère

chargé des questions des femmes. Ainsi, pour leur plein épanouissement, l'égalité des sexes est à promouvoir.

Cible 3.A : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Situation et tendance



Concernant l'enseignement primaire, en moyenne 98 filles sont scolarisées pour 100 garçons de la tranche d'âge 6-11 ans en 2001, contre 104 filles/100 garçons en 2007. Ce qui montre que l'indice de parité fille/garçon a évolué dans la région.

Tableau 13 : Indice de parité filles/garçons (6-11 ans) dans l'enseignement primaire						
	2001			2007		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
DOUALA	1,12	1,01	1,02	1,06	1,02	1,02
Littoral hors Douala			0,98			1,04
LITTORAL	0,96	1,00	0,98	1,03	1,05	1,04
Cameroun	0,88	0,99	0,94	0,89	0,99	0,95

Source : ECAM 2 & 3

De même, dans l'enseignement secondaire, cet indice a également connu une amélioration entre 2001 et 2007 avec respectivement 98 filles de 12-18 ans scolarisées pour 100 garçons et 104 filles de 12-18 ans scolarisées pour 100 garçons de la même tranche d'âge. Avec cette progression, on pourra assister dans les années à venir à une inversion de la tendance.

Photo 4 : Ecole primaire en zone urbaine

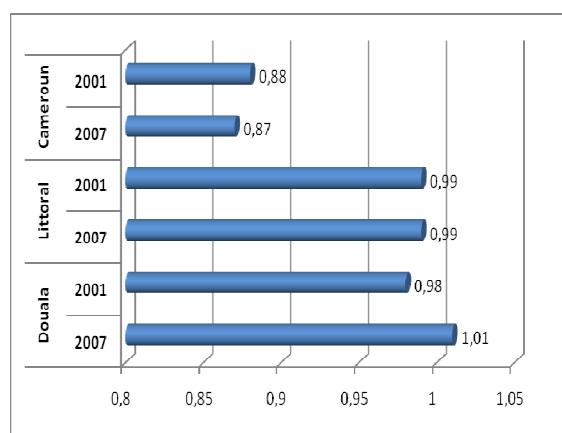
Tableau 14 : Indice de parité filles/garçons (12- 18 ans) dans l'enseignement secondaire

	2001			2007		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
DOUALA	1,22	1,04	1,06	0,87	1,09	1,08
LITTORAL	0,87	1,04	0,98	1,04	1,01	1,02
Cameroun	0,75	0,85	0,82	0,80	0,90	0,86

Source : ECAM 2 & 3

Le taux d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans par rapport aux hommes de la même tranche d'âge est resté quasiment stable dans l'ensemble de la région et du pays. L'on note néanmoins que l'équilibre entre l'alphabétisation des femmes et celle des hommes est presque atteint dans la région. Il faut, par ailleurs, préciser que cet équilibre ne traduit pas forcément une alphabétisation de la totalité des camerounais résidant dans cette région.

Graphique 1: Taux d'alphabétisations des femmes 15-24 ans par rapport aux hommes



Source : ECAM 2 & 3

En ce qui concerne l'accès à l'emploi, le pourcentage des femmes de 15 à 64 ans employées dans le secteur non agricole demeure faible (inférieur à 50%) dans la région et sur l'ensemble du territoire national.

Tableau 15 : Pourcentage des femmes 15-64 ans employées dans le secteur non agricole

	2001	2007	2009
Douala	30,3	26,3	27,5
Littoral	25,3	21,8	44,0
Littoral hors Douala		25,4	
Cameroon	25,0	21,4	27,3

Source : ECAM 2 & 3, RGE-2009

Sur le plan politique, les femmes sont encore très faiblement représentées. Bien qu'on note une légère amélioration lors des deux dernières consultations électorales sur l'ensemble du territoire national, au niveau de la région on assiste plutôt à une situation contraire avec la perte d'une place lors de la dernière législature.

Tableau 16 : Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national

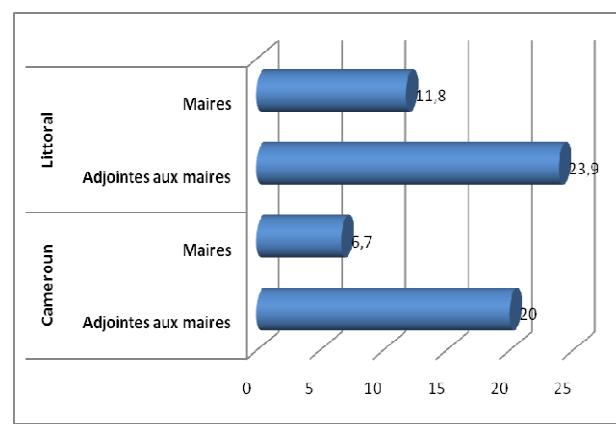
	Femmes candidates	Proportion de sièges occupés par des femmes	
	2007-2012	2002-2007	2007-2012
Littoral	48/200	4/19	3/19
Cameroon	204/1 224	19/180	25/180

Source : MINATD

Les efforts déployés par les autorités publiques et la société civile pour intéresser les femmes à la vie politique ont permis d'améliorer la

représentativité des femmes à l'Assemblée Nationale au cours des deux dernières législatures.

Graphique 2: Proportion de femmes maires et adjointes aux maires en 2007-2012



Source : MINATD

D'après toutes ces analyses, on constate que la disparité entre les deux sexes ne pourra pas être éliminée d'ici 2015, ainsi qu'à l'horizon 2020 proposé par le DSCE.

Actions à entreprendre

- ✓ institutionnaliser le genre à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale sur genre ;
- ✓ renforcer la sensibilisation des communautés et des familles sur les questions de discriminations fondées sur le sexe, notamment dans les zones rurales à fortes pesanteurs des coutumes traditionnelles pour permettre à la jeune fille de bénéficier des mêmes conditions d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la prise de décision;
- ✓ internaliser les conventions ratifiées dans les domaines du genre et des droits de la femme, notamment en ce qui concerne l'amélioration du cadre juridique de protection des droits de la femme ;
- ✓ renforcer les capacités de la femme dans le domaine de la participation à la vie politique, à la vie économique et la prise de décision ;
- ✓ renforcer la formation professionnelle et

Région du Littoral

- l'éducation des femmes dans tous les ordres d'enseignement et en particulier dans les trois régions du septentrion qui sont en deçà de la performance moyenne nationale ;
- ✓ favoriser le recrutement des femmes dans les emplois salariés non agricoles autant dans le secteur public que dans le secteur privé ;
 - ✓ encourager les femmes à s'investir dans les sphères politiques, notamment dans des postes électifs ;
 - ✓ renforcer le mécanisme de lutte contre les violences faites aux femmes ;
 - ✓ développer le partenariat pour assurer une formation aux métiers et à l'entreprenariat en associant les Partenaires Techniques Financiers (PTF) et les partenaires sociaux pour relever le défi de la pertinence des enseignements, l'employabilité des apprenants, la flexibilité des cadres institutionnels et l'adaptation des compétences à l'emploi.

OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Les enfants font partie des populations les plus exposées aux maladies mortelles. Au Cameroun et particulièrement dans le Littoral, cette situation est prise en compte dans son

Cible 4.A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Situation et tendance

La mortalité infanto-juvénile demeure à un niveau élevé. Au niveau de la région du Littoral,

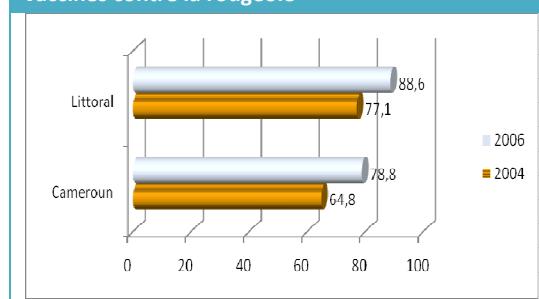
Tableau 17 : Taux de mortalité infanto-juvénile (enfants de moins de 5 ans)

	1991	1998	2004
Douala	103,2	91,3	75,0
Littoral	109,3	91,6	113,0
Cameroun	144,1	146,3	144,0

Source: EDS 1, 2 & 3

En ce qui concerne la vaccination, on relève une nette amélioration de la couverture vaccinale dans le Littoral entre 2004 et 2006 (en passant de 77,1% à 88,6%, contre 64,8% à 78,8% au niveau national). Cependant, cette amélioration a été relativement moins importante dans la région par rapport à l'ensemble du pays.

Graphique 3: Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole



Source: EDS 3, MICS 3

D'après les résultats évoqués ci-dessus, et malgré les efforts fournis par le Gouvernement et ses partenaires, cette cible risque de ne pas être atteinte.

ensemble. Afin de réduire la mortalité infantile, plusieurs stratégies exposées dans cet objectif sont mises en place.

Cible 4.A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

elle est estimée à 113 pour 1 000 naissances vivantes en 2004 (75 pour 1 000 à Douala). Ce taux est inférieur de plus 30 points par rapport au taux national.

Actions à entreprendre

Pour pouvoir atteindre la cible à l'horizon 2020 du DSCE, il importe de :

Dans le cadre du PEV,

- ✓ développer davantage les stratégies mobiles et avancées pour couvrir les cibles (les enfants et les femmes) les plus reculées ;
- ✓ assurer la bonne conservation des vaccins ;
- ✓ assurer la disponibilité des vaccins en approvisionnant régulièrement et à temps les formations sanitaires ;
- ✓ améliorer qualitativement la couverture vaccinale (logistique, personnel et vaccin) ;
- ✓ mettre une emphase particulière sur la sensibilisation, avec une approche adaptée aux zones à obstacles culturels ;

Dans le cadre du PNLP,

- ✓ décentraliser suffisamment la distribution des moustiquaires et leur imprégnation ;
- ✓ passer à la prévention par l'usage et l'extension de la technologie des aspersions intra domiciliaires (AID)

Dans le cadre de la promotion de la santé y compris celle de la famille,

- ✓ encourager l'allaitement maternel ;
- ✓ renforcer et intensifier la formation du personnel pour la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant ;
- ✓ sensibiliser les populations pour améliorer les conditions d'hygiène dans les familles ;
- ✓ définir, structurer et mettre en œuvre l'approche de santé à base communautaire ;

Dans un cadre plus général

- ✓ renforcer le plateau technique des formations sanitaires ;
- ✓ faciliter l'accès aux services, soins de santé et médicaments à tous les niveaux ;
- ✓ renforcer les ressources humaines en qualité et en quantité ;
- ✓ sensibiliser les ménages sur l'amélioration des conditions d'hygiène ;
- ✓ Développer davantage la prise en charge des maladies développées de l'enfant ;
- ✓ renforcer la lutte contre les maladies dues à l'eau ;.

OBJECTIF 5: AMELIORER LA SANTE MATERNELLE

La santé maternelle connaît aujourd’hui des difficultés du fait de l’accès limité aux soins de santé de reproduction, la faible utilisation des méthodes contraceptives et les complications

liées à la précocité et au rapprochement des grossesses. De plus, l’insuffisance du personnel sanitaire qualifié est l’une des causes des décès maternels.



Photo 5: Une femme en consultation

Cible 5A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle

Situation et tendance

La proportion d’accouchements assistés par un personnel de santé qualifié a diminué entre 2004 et 2006, dans la région du Littoral, notamment dans la ville de Douala où la baisse est de presque 4 points. Cette tendance à la baisse se répercute au niveau national.

Tableau 18 : Proportion d’accouchements assistés par le personnel de santé qualifié		
	2004	2006
Douala	97,1	93,6
Littoral	93,8	92,1
Cameroun	61,8	58,9

Source: EDS-3 & MICS-3

D’après les analyses, l’atteinte de cette cible est envisageable à l’horizon 2015, et a fortiori en 2020. Dans cette perspective, des actions immédiates et concrètes doivent être prises

pour améliorer la santé maternelle dans la région du Littoral en général et tout particulièrement dans la ville de Douala.

Actions à entreprendre

Les efforts à fournir pour atteindre la cible consisteraient à :

- ✓ Rapprocher les centres de santé des populations pour faciliter l’accès des femmes aux soins prénatals durant la grossesse et aux soins d’urgence en cas de complications ;
- ✓ Prévoir dans les centres de santé des moyens de transport pour l’évacuation des femmes enceintes vers des centres de soins obstétriques en cas d’urgence ;
- ✓ Améliorer les systèmes de surveillance et d’enregistrement pour le suivi des progrès réalisés ;

Région du Littoral

- ✓ disposer de services de santé génésique de bonne qualité, de soins prénatals, de la présence de personnel qualifié et d'un accès aux soins obstétriques d'urgence.
- ✓ Déployer le personnel de santé dans les différents milieux de résidence et créer des conditions incitatives ;
- ✓ Renforcer les capacités du personnel de santé dans l'utilisation du matériel médical et de nouvelles techniques de soins ;
- ✓ Accroître l'accès aux accouchements et soins obstétricaux néonataux d'urgence.

OBJECTIF 6: COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES GRANDES MALADIES

Le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose sont des maladies qui réduisent considérablement les ressources humaines. La lutte contre ces

maladies fait l'objet de préoccupations gouvernementales à travers des programmes appropriés.

Cible 6.A : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle

Situation et tendance

Le taux de prévalence du VIH chez les adultes est estimé à 5,5 % en 2004. Grâce aux efforts de lutte contre le VIH, le taux de séropositivité

Tableau 19 : Evolution du taux de séropositivité du VIH/SIDA des femmes enceintes (%)

	2006	2007	2008	2009
Littoral	9,4	8,2	7,2	6,9
Cameroun	8,7	6,7	6,5	6,4

Source: Rapports CNLS 2005 à 2009

Par ailleurs, la proportion des personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVS) éligibles sous antirétroviraux (ARV) a considérablement diminué dans la région du Littoral. On est en effet passé de 88,1% en 2006 à 58% en 2009, soit un recul de près de 2/3 ; alors qu'au niveau national, on a observé une amélioration de près de 10 points.

Tableau 20 : Evolution du pourcentage des PVVS éligibles sous ARV (%)

	2006	2007	2008	2009
Littoral	88,1	65,0	47,0	58,0
Cameroun	37,1	49,9	39,1	46,5

Source: Rapports CNLS 2005 à 2009

Cette régression observée au niveau régional est le fait des hommes car la proportion de femmes séropositives éligibles sous ARV est de 68,2% en 2009.

du VIH/SIDA chez les femmes enceintes s'est nettement amélioré. En effet, le taux de séropositivité des femmes enceintes a diminué de 2,5 points entre 2006 et 2009 dans la région du Littoral en passant de 9,4% à 6,9%.

Tableau 21 : Evolution du pourcentage des femmes séropositives éligibles sous ARV (%)

	2006	2007	2008	2009
Littoral	101,6	71,4	56,9	68,2
Cameroun	37,9	53,0	45,5	52,5

Source: Rapports CNLS 2005 à 2009

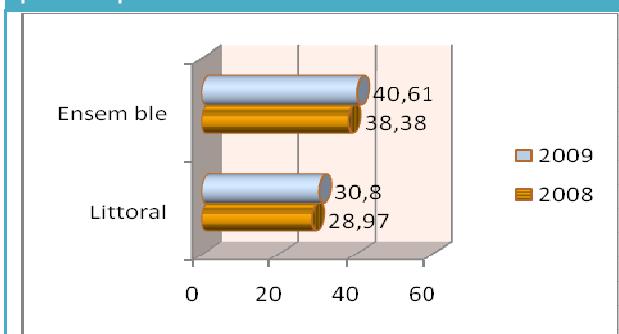
Actions à entreprendre

- ✓ Continuer le dépistage volontaire des populations ;
- ✓ Sensibiliser les populations sur les comportements sexuels à moindres risques à travers la prescription de l'abstinence, la fidélité à son partenaire ou encore l'utilisation des préservatifs et autres contraceptifs ;
- ✓ Multiplier les centres de prise en charge des malades du SIDA pour les rapprocher des populations ;
- ✓ Trouver des subventions pour annuler le coût d'achat des ARV et favoriser ainsi l'accès aux médicaments aux populations les plus dépourvues ;
- ✓ Encourager la recherche médicale en vue de stopper la recrudescence des maladies les plus mortelles que sont le paludisme et le SIDA ;

Cible 6.C : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle

Situation et tendance

Graphique 4: Pourcentage de cas de paludisme détectés parmi les patients consultés dans les formations sanitaires



Source: PNLP 2008 & 2009

L'évolution de la prévalence du paludisme au sein de la population camerounaise se traduit par la baisse du taux de détection des cas de cette maladie parmi les patients consultés. En effet, de 2008 à 2009 la valeur de cet indicateur est passée de 30,8% à 29% au niveau régional.

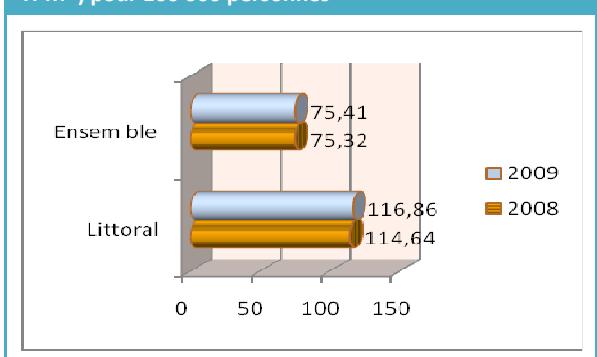
Tableau 22 : Taux de mortalité due au paludisme des enfants de moins de 5 ans (%)

	2008	2009
Littoral	33,0	18,07
Cameroun	54,0	50,05

Source: PNLP 2008 & 2009 (et nos calculs)

Au niveau national, cette maladie tropicale cause plus de la moitié des décès chez les enfants de moins de cinq ans. En outre, dans la région du littoral, le taux de mortalité due au paludisme des enfants de moins de 5 ans en 2009 était de 18,1 % contre 33 % en 2008.

Graphique 5 : Incidence de la tuberculose (nouveaux cas TPM+) pour 100 000 personnes



Source: PNLT 2008 et 2009 (et nos calculs)

En ce qui concerne la tuberculose, environ 117 nouveaux cas pour 100 000 personnes ont été détectés au niveau de la région en 2009, contre 75 au niveau national.

La prévalence de la tuberculose a augmentée de près de 6 points au niveau du littoral entre 2008 et 2009, tandis qu'elle a régressé de 3 points au niveau national au cours de la même période.

Au vu de ce qui précède, il est invraisemblable que cette cible soit atteinte en 2015, par ailleurs, il reste à espérer que la mise en œuvre cohérente du DSCE permettra d'atteindre l'objectif escompté en 2020.

Tableau 21: Prévalence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)

	2008	2009
Littoral	205	210,7
Cameroun	132,9	129,7

Source: PNLT 2008 & 2009 (et nos calculs)

Actions à entreprendre

Les actions entreprises dans le cadre du PNLP arrivent à leur terme. Elles sont accompagnées par celles de plusieurs organismes publics, privés et des ONG. Elles sont pour la plupart portées sur la prévention et la prise en charge. Dans cette optique, d'importants moyens supplémentaires sont à rechercher pour la continuation des actions entreprises, notamment :

- ✓ Le Renforcement de la lutte anti-vectorielle à travers la distribution des moustiquaires imprégnées ;
- ✓ La poursuite du traitement intermittent du paludisme chez les femmes enceintes ;
- ✓ La poursuite de la prise en charge rapide et efficace à base des combinaisons thérapeutiques.

OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE



Photo 6 : Chutes d'Ekom

Le développement durable est une conception de l'intérêt public, appliquée à la croissance économique et reconsidérée à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects environnementaux généraux d'une planète

globalisée. Ce concept est une préoccupation de l'heure au Cameroun et se traduit par la ratification de nombreux accords sous régionaux et internationaux.

Cible 7.À : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Situation et tendance

La région du Littoral est une zone à écologie fragile. La proportion des aires protégées pour préserver la biodiversité est restée stable autour de 8% entre 2000 et 2007 ; tandis qu'elle a sensiblement augmentée au niveau national.

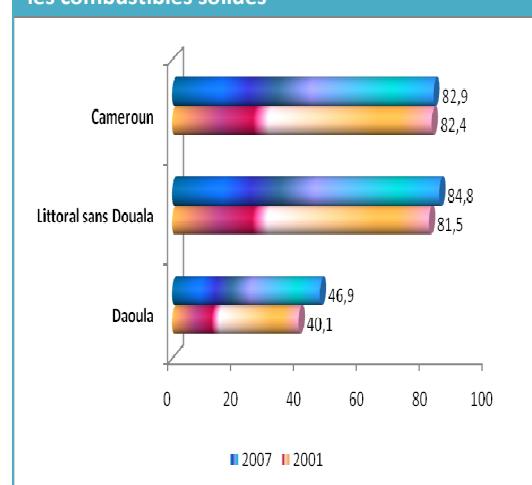
Tableau 23 : Proportion des aires protégées pour préserver la biodiversité

	2000	2007
Littoral	8,1	8,1
Cameroun	13,0	18,8

Source: Annuaires statistiques 2000 & 2008

La proportion de la population utilisant les combustibles solides a augmenté dans la région du Littoral entre 2001 et 2007. Cette augmentation est particulièrement importante à Douala où l'on a enregistré une progression de près de 7 points.

Graphique 6: Proportion de la population utilisant les combustibles solides



Source: ECAM 2 & 3

L'atteinte de cette cible est possible en 2015, d'après les résultats observés dans l'analyse précédente.

Actions à entreprendre

- ✓ Promouvoir l'utilisation de formes alternatives d'énergie, notamment le gaz de pétrole liquéfié (GPL) pour la cuisson et les foyers améliorés ;
- ✓ Lutter contre les pollutions et les nuisances dans la ville de Douala ;
- ✓ Procéder aux inspections environnementales des installations industrielles et commerciales ;

- ✓ Sensibiliser le public sur les risques liés à l'occupation des zones à écologie fragile ;
- ✓ Matérialiser les limites de la réserve d'Ossa ;
- ✓ Aménager et valoriser les aires protégées ;
- ✓ Mettre en œuvre le projet de gestion durable des pêcheries et de la biodiversité côtière et marine du Cameroun.

Cible 7.C : Réduire de moitié, d'ici 2015, la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

Situation et tendance

On note que l'accès à l'eau potable s'est amélioré entre 2001 et 2007 dans la région de Littoral, notamment dans la ville de Douala. En effet, la proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson est passée de

Tableau 24 : Proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson

	2001	2007
Douala	63,1	82,7
Littoral	49,9	55,9
Cameroun	40,6	43,9

Source : ECAM 2 & 3

Par ailleurs, la proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée a considérablement augmenté en passant de 66,7% à 82,2% entre 2001 et 2007. Cette augmentation est portée par le milieu rural où on a enregistré un quasi doublement de l'indicateur au cours de la période considérée.

49,9% à 55,9% dans l'ensemble et de 63,1% à près de 83% dans la ville de Douala. On s'attend à ce que la mise en service cette année de la station de traitement et de pompage d'Ayato améliore davantage cet accès à Douala.

Actions à entreprendre

- ✓ Réhabiliter les infrastructures existantes ;
- ✓ Continuer l'extension des réseaux existants ;
- ✓ Lutter contre la pollution des eaux de surface ;
- ✓ Construire, réhabiliter les points d'eau potable (bornes fontaines et forages) de manière à les rapprocher des populations ;
- ✓ Opérationnaliser la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Eaux et des Sols.

Tableau 25 : Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée

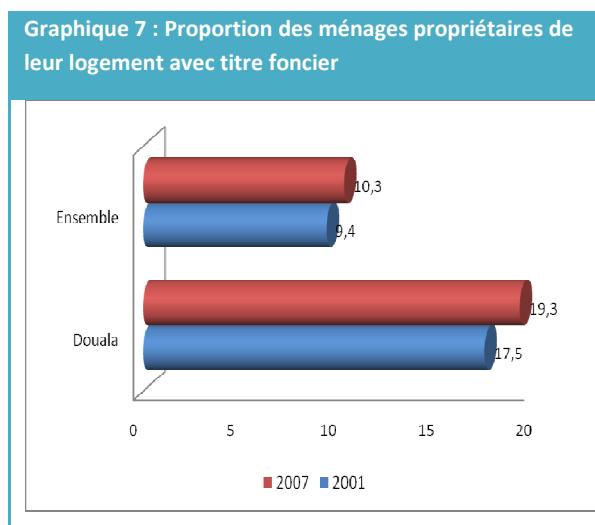
	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Douala	95,4	98,9	.	.	95,4	98,9
Littoral	98,4	85,2	43,0	79,8	66,7	82,2
Cameroun	95,4	96,1	52,0	48,2	67,1	65,1

Source : ECAM 2 & 3

Cible (7.D) Nationale : Améliorer sensiblement d'ici 2020, L'habitat des camerounais

Situation et tendance

Le Gouvernement envisage de réaliser 10 000 logements et d'aménager 50 000 parcelles dans les dix régions. Pour cela, divers programmes immobiliers sont mis en place dans les villes de Douala.



La proportion de la population ayant accès à des lieux d'aisance décent a baissé entre 2001 et 2007 notamment, dans le Littoral et dans l'ensemble du pays. Dans la ville de Douala par contre, cet indicateur s'est légèrement amélioré passant de 76,7 à 78,0.

Tableau 26 : Proportion de la population ayant accès à des lieux d'aisance décent

	2001	2007
Douala	76,7	78,0
Littoral	58,4	53,8
Cameroun	47,7	31,7

Source : ECAM 2 & 3

La proportion de la population habitant des logements à matériaux définitifs dans la région du Littoral a connu un accroissement entre 2001 et 2007. Elle est passée de 32,0 à 37,0.

La proportion des ménages propriétaires de leur logement avec titre foncier a connu un accroissement entre 2001 et 2007. Dans la ville de Douala, elle est passée de 17,5% à 19,3%.

Tableau 27 : Proportion de la population habitant des logements à matériaux définitifs

	2001	2007
Douala	63,7	69,3
Littoral	32,0	37,0
Cameroun	22,7	25,5

Source : ECAM 2 & 3

Actions à entreprendre

- ✓ Anticiper sur l'urbanisation par l'élaboration des plans de développement des villes ;
- ✓ Mettre en place des programmes : (i) de sensibilisation sur le traitement domestique de l'eau et (ii) d'éducation à la citoyenneté ;
- ✓ Sensibiliser les populations sur les actions à entreprendre pour assurer un environnement durable ;
- ✓ Elaborer des textes d'application de la loi-cadre relative à la gestion de l'environnement, notamment sur la pollution et toutes les autres formes de nuisances ;
- ✓ Renforcer le partenariat avec les collectivités territoriales décentralisées en vue de promouvoir un environnement sain dans les villes, à travers l'intervention dans les "opérations Villes Vertes" ;
- ✓ Rendre opérationnel l'Observatoire sur les Changements Climatiques, impératif capital au regard de l'engagement pris par le Chef de l'Etat à la 62^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2007 ;

Région du Littoral

- ✓ Opérationnaliser le Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) par la mise en œuvre d'un "*Programme Environnement*" ;
- ✓ Intensifier le contrôle et les inspections environnementales dans tous les secteurs d'activités économiques (industries, commerce, production industrielle agricole et forestière, ...) pour assurer la maîtrise des impacts environnementaux.
- ✓ Poursuivre la construction des logements sociaux ;
- ✓ Construire les latrines publiques
- ✓ Lutter contre la hausse de prix des matériaux de construction et faire respecter les normes en la matière.

OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT



Photo 7: Port de Douala

Après l'atteinte du point d'achèvement en 2006, le Cameroun a mis en place une suite de politiques et de stratégies visant à améliorer la croissance économique, et l'accès des jeunes à un emploi décent. Dans ce cadre, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi a été élaboré en 2010.

Cible 8.B : Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits Etats

Situation et tendance

Le littoral est le cœur de l'économie camerounaise. Il donne son nom à la région du Littoral dont le chef lieu Douala est également la capitale économique du pays. Le Port Autonome de Douala assure à lui tout seul 95% du trafic portuaire national et est le premier port de la zone CEMAC. Il permet également de desservir les Etats du Tchad et de la République Centrafricaine.

Actions à entreprendre

Plusieurs actions doivent être mises sur pied dans le but d'atteindre cette cible. Il s'agit notamment de :

- ✓ Intensifier les relations économiques avec le Nigeria en les canalisant vers les circuits formels et étendre la politique de développement des échanges commerciaux vers l'Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Accélérer les travaux engagés pour desservir le Tchad, la RCA et le Congo à partir du port de Douala et de Kribi ;
- ✓ Renforcer la sécurité de ces axes routiers afin d'optimiser leur exploitation.
- ✓ Poursuivre le bitumage de l'axe Garoua-Boulaï- Ngaoundéré ;
- ✓ Poursuivre la construction des corridors notamment ceux de Douala- Ndjamena et de Douala- Bangui.

Cible 8.E : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous

Situation et tendance

L'installation de la fibre optique dans l'ensemble du pays permettra au Cameroun de

disposer d'une capacité de 10 Gigabits par seconde (Gbps) pour assurer l'échange des données en téléphonie, internet et autres liaisons spécialisées à travers le pays.

En 2007, seulement 8 lignes téléphoniques étaient disponibles pour 1000 habitants dans la ville de Douala et 1 ligne pour 1000 dans la région du Littoral. Sur 1000 habitants, 228 avaient un téléphone portable dans la région du Littoral. Ce nombre est plus élevé que celui de l'ensemble du pays. Pour ce qui est des ordinateurs, dans le Littoral, 3 habitants sur 1000 disposent d'un ordinateur portable. A Douala ce nombre est beaucoup plus grand soit 19 habitants sur 1000.

Tableau 28 : Indicateurs d'accès aux TIC en 2007

	Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants	Nombre de téléphones portables pour 1000 habitants	Nombre d'ordinateurs personnels pour 1000 habitants
Douala	8	419	19
Littoral	1	228	3
Cameroun	10	171	6

Source : ECAM 3

Actions à entreprendre

Pour parvenir à soutenir durablement cette progression vers l'atteinte de cette cible, le Gouvernement doit :

- ✓ Poursuivre le déploiement des points d'accès internet publics à moindres coûts;
- ✓ Créer les technopôles dans les villes;
- ✓ Réduire davantage les coûts des communications téléphoniques/électroniques et les équipements ;
- ✓ Poursuivre le développement du réseau à fibre optique (Backbones et connexion aux grandes villes) et le développement des infrastructures de télécommunications/TIC ;
- ✓ Encourager la venue de nouveaux opérateurs de téléphonie au Cameroun afin de satisfaire la demande et stimuler la concurrence ;
- ✓ Soutenir les efforts de partenariat avec la société civile et le secteur privé dans les actions de partenariat mondial pour le développement.

ANNEXES

Annexe 1 : Aperçu de la situation au regard du progrès des régions vers la réalisation des OMD

N°	Objectifs	Cibles mondiales et nationales	L'objectif ou la cible sera-t-il (elle) atteint(e)?		Etat de l'environnement favorable
			2015	2020	
1	Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	Cible 1.A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur 1,25 dollar PPA par jour	invraisemblablement	invraisemblablement	Faible
		Cible 1.B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	Probablement	Probablement	Faible
		Cible 1.C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	invraisemblablement	Probablement	Moyen
2	Assurer l'éducation primaire pour tous	Cible 2.A: d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Potentiellement	Potentiellement	Moyen
3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Cible 3.A : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Potentiellement	Potentiellement	Moyen
4	Réduire la mortalité infantile	Cible 4.A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Probablement	Probablement	Moyen
5	Améliorer la santé maternelle	Cible 5.A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	invraisemblablement	Probablement	Moyen
6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Cible 6.A : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	Probablement	Potentiellement	Moyen
		Cible 6.C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	Probablement	Potentiellement	Moyen
7	Assurer un environnement durable	Cible 7.A : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	Probablement	Probablement	Moyen
		Cible 7.C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	Potentiellement	Potentiellement	Fort
		Cible (7.D) Nationale : Améliorer sensiblement d'ici 2020, L'Habitat des camerounais	Probablement	Potentiellement	Moyen
8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Cible 8.A : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire	-	-	-
		Cible 8.B: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits Etats	Potentiellement	Potentiellement	Moyen
		Cible 8.C : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement permettant aux jeunes de trouver un travail décent et utile	-	-	-
		Cible 8.E : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordées à tous	invraisemblablement	Probablement	Faible

Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs

N°	Indicateurs	Période 1		Période 2		Période 3	
		Sources	Valeur	Sources	Valeur	Sources	Valeur
OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim							
1.1	Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté national	ECAM2- 2001	35,5	ECAM2-2001		ECAM3-2007	30,8
1.2	Indice d'écart (profondeur) de la pauvreté		10,1	ECAM2-2001		ECAM3-2007	7,7
	Sévérité de la pauvreté			ECAM2-2001	0,7	ECAM3-2007	0,2
1.3	Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale		5,8	ECAM2-2001		ECAM3-2007	7,2
1.5	Taux d'emploi (Ratio emploi/population) des 15-64 ans	ECAM2-2001	51,7	EESI1-2005	64,8	ECAM3-2007	67,9
	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans	ECAM2-2001	18,9	EESI 1-2005	10,6	ECAM3-2007	1,6
	Taux de sous emploi global des jeunes âgés de 15 à 24 ans			EESI 1-2005	63,9	ECAM3-2007	59,4
1.6	Proportion de la population ossupée vivant en dessous du seuil de pauvreté			ECAM2-2001	8,9	ECAM3-2007	4,3
1.7	Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée, femmes et hommes des 15-64 ans	ECAM2-2001	38,9	EESI1-2005	43,5	ECAM3-2007	52,2
1.8	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance modérée			EDS 3-2004	5,4	MICS3-2006	7,2
	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance sévère			EDS 3-2004	0,6	MICS3-2006	1,2
OMD 2 : Assurer une éducation primaire pour tous							
2.1	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	ECAM2-2001	79	ECAM3-2007	97,1	MINEDUB-2009	79*
2.1A	Taux de fréquentation scolaire dans le primaire					ECAM3-2007	
2.1B	Indice de parité de la fréquentation scolaire en primaire par groupe ethnique, linguiste ou religieux, taux de fréquentation scolaire le plus élevé/taux de fréquentation scolaire le plus bas						
2.2	Proportion d'élèvres commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième						
2.2A	Proportion d'élèvres achevant un cycle complet d'études primaires	MINEDUC-03/04		MINEDUB-06/07		MINEDUB-08/09	
2.3	Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans, hommes et femmes			ECAM2-2001	95,7	ECAM3-2007	97,4
OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes							
3.1	Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire			ECAM2-2001	0,98	ECAM3-2007	1,04
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire			ECAM2-2001	0,98	ECAM3-2007	1,02
	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes			ECAM2-2001		ECAM3-2007	
3.2	Pourcentage des femmes de 15-64 ans employées dans le secteur salarié non agricole	ECAM2-2001	25,3	ECAM3-2007	21,8	RGE-2009	44,0
3.3	Proportion des sièges occupés par des femmes au parlement national			MINATD-2002	4/19	MINATD-2007	3/19
3.3A	Proportion des femmes candidates au parlement national			MINATD-2002		MINATD-2007	48/200
3.3B	Proportion des femmes maires			MINATD-2002		MINATD-2007	11,8
3.3C	Proportion de femmes adjointes aux maires			MINATD-2002		MINATD-2007	23,9
OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans							
4.1	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes	EDS 1-1991	109,3	EDS 2-1998	91,6	EDS 3-2004	113,0
4.2	Proportion d'enfants de 12-23 mois à qui l'on a administré au moins une dose de vaccin contre la rougeole			EDS 3-2004	77,1	MICS 3-2006	88,6
4.3	Taux de mortalité infantile	EDS 1-1991		EDS 2-1998		EDS 3-2004	
OMD 5 : Améliorer la santé maternelle							

Région du Littoral

N°	Indicateurs	Période 1		Période 2		Période 3	
		Sources	Valeur	Sources	Valeur	Sources	Valeur
5.1	Taux de mortalité maternel pour 100 000 naissances vivantes			EDS 2-1998		EDS 3-2004	
5.2	Proportion d'accouchement assistés par du personnel de santé qualifié			EDS 3-2004	93,8	MICS3-2006	92,1
	OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres grandes maladies						
	Evolution du taux de séropositivité des femmes enceintes	CNLS-2006	9,40	CNLS-2008	7,20	CNLS-2009	6,90
	Evolution du pourcentage de PVVS éligibles sous ARV	CNLS-2006	88,1	CNLS-2008	47,0	CNLS-2009	58,0
	Evolution du pourcentage de femmes séropositives éligibles sous ARV	CNLS-2006	101,6	CNLS-2008	56,9	CNLS-2009	68,2
	Taux de prévalence du paludisme	MINSANTE-2005		MINSANTE-2008		PNLP-2009	
	Pourcentage de cas de paludisme détectés parmi les patients en consultation			PNLP-2008	28,97	PNLP-2009	30,8
6.6	Part de décès dû au paludisme			PNLP-2008		PNLP-2009	
	Part de décès dû au paludisme parmi les enfants de moins de 5 ans			PNLP-2008	33	PNLP-2009	18,07
6.7	Proportion d'enfants de moins de cinq ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide						
	Nombre de nouveaux cas de tuberculose par population de 100 000 (à l'exclusion des personnes séropositives au VIH)			PNLT-2008	114,64	PNLT-2009	116,86
	Taux de prévalence de la tuberculose			PNLT-2008	205	PNLT-2009	210,7
	Taux de mortalité lié à tuberculose						
	OMD 7 : assurer un environnement durable						
7.1	Proportion d'aires terrestres protégées			MINFOF-2000	8,1	MINFOF-2010	8,1
	Proportion de la population ayant accès à une toilette décente			ECAM2-2001		ECAM3-2007	
58	Population pratiquant la défécation à l'air libre dans les zones rurales et urbaines						
	Proportion de la population utilisant les combustibles solides			ECAM2-2001	81,5	ECAM3-2007	84,8
7.8	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable de boisson			ECAM2-2001	49,9	ECAM3-2007	55,9
	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée			ECAM2-2001	66,7	ECAM3-2007	82,2
	Proportion des ménages propriétaires de leur logement avec titre foncier			ECAM2-2001	17,5	ECAM3-2007	19,3
	Proportion de la population habitant des logements en matériaux définitifs			ECAM2-2001	32,0	ECAM3-2007	37,0
7.9	Proportion de la population ayant accès à une toilette décente			ECAM2-2001	58,4	ECAM3-2007	53,8
	OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement						
8.14	Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 1000 habitants					ECAM3-2007	1
8.15	Nombre de téléphones portables pour 1000 habitants					ECAM3-2007	228
8.16	Nombre de connections Internet pour 1000 habitants					ECAM3-2007	
	Proportion de ménages ayant un téléphone mobile et une carte SIM active (%)	MINPOSTEL-2004		MINPOSTEL-2006	40	MINPOSTEL-2008	64,9
	Proportion de ménages disposant d'un accès Internet (%)	MINPOSTEL-2004	1,6	MINPOSTEL-2006	3,98	MINPOSTEL-2008	5,2

EQUIPE DE REDACTION

Supervision

1. TEDOU Joseph, Directeur Général de l'INS
2. SHE ETOUNDI Joseph, Directeur Général Adjoint de l'INS

Coordination technique

1. OKOUDA Barnabé, Chef de Département de la Coordination et de la Recherche
2. ABANDA Ambroise, Chef de Division de la Coordination Statistique

Equipe technique de rédaction

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1. TCHOMTHE Séverin, <i>Chef d'équipe</i> | 14. GUEMO KITIO Claudin Ford |
| 2. TATSINKOU Christophe | 15. KAMGAING YOUGBISSI Léonie G |
| 3. TCHAMAGO KOUEDOU Olivier | 16. MBENTY Jacqueline |
| 4. KANA KENFACK Christophe | 17. MODOU SANDA |
| 5. AUGUSTIN AWE Jean Louis | 18. NGAH Adèle Zoriphie |
| 6. BELECK MATOH Armand | 19. NGATTI Ambrouasse |
| 7. CHOMTEU KOUAM Sorel | 20. NKORO Jacques Henri |
| 8. DJIALEU Eric Lambert | 21. SANDJONG TOMI Diderot Guy |
| 9. ELANGA MENDOUGA Etienne Jodelle | 22. TAFOUEDA Beaudelaire |
| 10. ESSAMBE BOME Vincent Ledoux | 23. TAGNE FOTSO Jean Roger |
| 11. ESSOMBA NKOULOU Thaddée | 24. TEPONGNING MEGNIFO Hervé |
| 12. ESSOME KOUBOKO Mireille Patricia | 25. TIOMO Dieunedort |
| 13. FODJO TOUKAM Raoul Anderson | 26. ZE Albert, stagiaire |

INS, Agences régionales

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. DJITUPURI Emmanuel, <i>Adamaoua</i> | 6. CHOUDONG, <i>Nord</i> |
| 2. TCHOUANGTE Robert, <i>Centre</i> | 7. ZAFACK Martin, <i>Nord Ouest</i> |
| 3. TAKOUGANG ZEUKENG Eric, <i>Est.</i> | 8. NGO NYEMB epse BAKET, <i>Ouest</i> |
| 4. LIENOU, <i>Extrême Nord</i> | 9. MBARGA OWONA Paul, <i>Sud</i> |
| 5. TAMCHE Joseph, <i>Littoral</i> | 10. ETO Guy Sylvain, <i>Sud Ouest</i> |

Participants aux ateliers d'exploitation des données, de finalisation et de validation

- | | |
|---|---|
| 1. NDEFFO GOUOPE Guy, <i>INS/DIB</i> | 10. CHAMENI NEMBWA, <i>CPE/DPPS</i> |
| 2. FANMOE Alex Janvier, <i>INS/DDS</i> | 11. ZRA ISSA, <i>MINEPAT/DADM/MINEPAT</i> |
| 3. GEUWOU Ghislain Gilles, <i>INS/DDS</i> | 12. MINSO'O née BELINGA Gisèle, <i>MINADER/DESA</i> |
| 4. MATENE SOB Angélique Lucile, <i>INS/DSA</i> | 13. ASSONGUO Séraphin, <i>MINESSEC</i> |
| 5. TSOUNGUI MBARGA Julien, <i>SDSR/MINEPAT</i> | 14. MPACTSE NGADE Jean, <i>MINSANTE</i> |
| 6. BENE Henock, <i>INS/DSE</i> | 15. BAHÀ Angèle, <i>MINEPAT</i> |
| 7. OWOUNDI Parfait, <i>MINEPAT/DSR</i> | 16. MOUANGUE Francis, <i>PNUD/CADRE</i> |
| 8. MENDO Christian Wilfried, <i>Stagiaire INS/DCR</i> | 17. EHINI Lucien Hervé, <i>DYNAMIQUE CITOYENNE</i> |
| 9. TCHONANG Claude, <i>MINEDUB</i> | 18. ZE Sandrine, <i>Assistante PNUD/CADRE</i> |